En bref...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **30 (1984)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EN BREF ...

Droit de la nationalité

On sait que le « Messager Suisse » suit de près cette question qui ne laisse pas de soulever des polémiques et ce notamment après les votations du 4 décembre dernier. Les choses sont loin d'être réglées : une loi d'application du nouvel article constitutionnel devra intervenir. Une commission spéciale en préparera la teneur. Les Suisses expatriés, par le ministère de leurs associations et de l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE) devront être très attentifs au déroulement de ce processus, car le risque existe toujours de créer des discriminations et de commettre des oublis. Nous avions reproduit, dans notre dernier numéro, un article du « Journal de Genève », signé « J.-S. E. ». Cet article a été relevé par le Secrétariat des Suisses de l'Etranger (SSE) de la Nouvelle Société Helvétique dont le Directeur, M. Marcel Ney, nous a adressé les lignes suivantes, que nous publions bien volontiers :

« Dans le numéro 4/1984 du Messager Suisse a été repris un article, paru dans le journal de Genève, signé J.-S. E. et contenant une suite d'idées certainement erronées. On y évoque le danger que dorénavant les enfants suisses doubles nationaux devront choisir la nationalité qu'ils voudront continuer d'avoir et qu'ainsi ils se trouveraient dans l'obligation de répudier, s'ils sont Suisses de France, la nationalité française, afin de conserver la nationalité de leur père.

D'après nos informations auprès de nos autorités compétentes en Suisse, un tel procédé n'est nullement envisagé. Il se pourrait qu'à l'avenir les jeunes Suisses de l'étranger, nés à l'étranger, devront s'enregistrer auprès de leur consulat suisse, afin de pouvoir conserver la nationalité suisse, ceci pour autant qu'ils aient déjà acquis la nationalité de leur pays de résidence. Cet enregistrement devra s'effectuer dès la première génération née à l'étranger et non, comme c'est le cas actuellement, à partir de la deuxième génération seulement. Cependant, un tel enregistrement ne nécessite en aucun cas un acte de répudiation. Que ces jeunes Suisses de l'étranger et leurs parents se rassurent !

Du reste, l'Organisation des Suisses de l'Etranger, qui suit de près les mouvements de la législation, s'empresserait d'intervenir si un risque tel que celui mentionné dans l'article du Journal de Genève se présentait, mais il n'y a aucun danger ».

*Nous savons par ailleurs que le « Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris » s'est également penché sur le problème et qu'il en tire des conclusions différentes de celles du SSE *. Soucieux de donner la parole à tous, nous lui ouvrirons nos colonnes dans un prochain numéro.*

Disons simplement qu'en ce qui concerne l'efficacité et le caractère représentatif de l'OSE tout est question d'appréciation et de nuances. Les organisations, valent certes, par leurs pouvoirs écrits mais aussi par ce qu'on y apporte. Dès lors, même si elles peuvent peu par elles-mêmes, elles offrent une tribune qu'on ne peut ignorer si elle résonne. Dans le cas de l'amendement à la Convention franco-suisse de double imposition le système a fonctionné comme il convenait. Il nous appartient, à nous Suisses de l'Etranger, d'animer la machine quelles que soient ses imperfections et, par elle, de faire savoir que nous existons. Peut-être alors se perfectionnera-t-elle par un souhaitable darwinisme. Le Congrès des Suisses de l'Etranger, qui se tient à Bâle ce mois-ci, nous montrera si notre mobilisation peut être sérieuse ou si nous préférons toujours le lénifiant folklore.

* telles que parues en pages 17 et 18 du N° 3/84 de notre journal.

Suisses de France

Le présent « Messager Suisse » comporte par ailleurs différentes informations pratiques concernant la fête commémorative du 1er août, qui se déroulera dans le parc et à l'Orangerie du Château de Breteuil, le dimanche 24 juin prochain. La « Banda di Canobbio » au grand complet de ses cuivres et tambours, illustrera cette journée aux côtés de l'Union Chorale Suisse. Le programme se déroulera selon la tradition : service œcuménique, partie officielle avec lecture du message du Président de la Confédération et allocutions de l'Ambassadeur de Suisse, des Présidents de l'Union des Suisses de France et de la FSSP. Puis ce seront les jeux, le concours de tir et la loterie où tout le monde gagne. Le concert que donnera la Banda — même s'il n'y a pas de kiosque — sera le clou de l'affaire. Soyons donc nombreux autant pour nous que pour eux. Cars et restauration sont prévus. La veille aura lieu, à la Porte de la Suisse, le Congrès de l'Union des Suisses de France réservé aux délégués des quatre-vingts associations amicales, professionnelles et locales qui la constituent. C'est là notre petit parlement et ceux qui s'y consacrent savent qu'on y parle pas des fleurettes de l'alpage mais de choses plus sérieuses qui nous concernent tous et notamment de notre statut d'expatriés au regard des régimes de prévoyance sociale ou de la fiscalité. Le Congrès sera notamment clôturé par un dîner de gala qui se déroulera au Montparnasse Nova-Park Hôtel, l'ex Sheraton repris il y a quelques mois par un groupe hôtelier suisse.

Tous ceux de nos compatriotes parisiens qui souhaitent connaître le raffinement de cette maison sont incités à se joindre aux congressistes en s'inscrivant au dîner (FF 150.— par personne). Le secrétariat du « Messager Suisse » leur fournira bien volontiers toutes les indications voulues. (Tél. : (1) 544.68.41).

P.J.

(Suite de En Bref, page 12)

17 — Plus de 1'000 employés de l'horlogerie manifestent à Bienne pour protester contre les plans du groupe ASUAG-SSIH visant à intégrer les manufactures Omega (Bienne) et Longines (Saint-Imier) dans le complexe d'Ebauches SA à Granges. Ils protestent également contre le travail nocturne des femmes qu'envisagent d'introduire certaines entreprises.

18 — Lors d'un colloque sur les médias organisé à Fribourg, on apprend que la famille suisse moyenne dépense un cinquième de son revenu pour la communication, soit journaux, radio-TV, cinéma, livres.

18 — Quatre jasseurs de Chippis (VS) briguent une inscription au Guiness Book des records. Ils ont joué sans relâche pendant 55 heures et 17 minutes, soit 12 de plus que les champions actuels. Au total, ils ont procédé à 1525 donnes et disputé 137 parties de 1000 points.

19 — 350 personnes victimes d'intoxication à l'huile frelatée au début de l'année 1981 en Espagne, manifestent devant le siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève. Ils revendiquent une poursuite de l'aide aux 20'000 personnes affectées, ainsi qu'une meilleure information sur l'enquête qui avait été ordonnée par l'OMS et le gouvernement espagnol.

19 — L'Office fédéral de la santé publique révèle que 18 cas de SIDA ont été déclarés en Suisse entre avril 1983 et mars 1984. On relève que parmi les personnes atteintes se trouvent 15 hommes (dont 9 homosexuels) et 3 femmes. 13 d'entre eux sont d'origine suisse et 5 sont Africains.

21 — La gendarmerie tessinoise arrête 14 personnes, de nationalité turque, qui ont favorisé l'entrée illégale en Suisse de concitoyens, dirigés ensuite vers le marché du travail au noir.

22 — Le Département fédéral des affaires étrangères publie une documentation sur l'aide publique que la Suisse offre aux pays en voie de développement. Il ressort que l'aide de la Suisse est de bonne qualité mais qu'elle est aussi beaucoup trop faible. Pour 1983, elle atteint 0,27 % du produit national brut. La moyenne des pays membres est de 0,38 %.

22 — Pour la première fois, les femmes élues aux Etats et au National rencontrent une dizaine de représentantes de toutes les grandes associations féminines suisses. Principal thème de discussion : la loi sur la révision du Code civil sur la famille. Les participantes sont unanimes à défendre la révision qui accorde enfin à la femme la place à laquelle elle a droit. Elles décident de se réunir au moins une fois par an, ou plus si la nécessité s'en faisait sentir.

25 — Election des municipaux de Bâle-campagne. Grosse surprise dans la commune de Münchenstein : Urs Uehlinger, 23 ans, étudiant en sciences économiques, qui se présentait sur la liste « Wig Knoblauch » (un peu d'ail dans la politique) a glâné assez de voix pour obtenir, au détriment des socialistes, un des sept fauteuils du conseil municipal !

27 — Afin de ne pas laisser au Conseil fédéral la possibilité de fixer les nouvelles limitations de vitesse à 100 km/h - 80 km/h, une initiative intitulée « Pro vitesse 130/100 » est lancée.

29 — Un porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères confirme que le Canada n'a toujours pas l'intention de lever son embargo sur les livraisons d'uranium destinées à la Suisse. Pour l'instant l'approvisionnement des centrales nucléaires n'est pas menacé.

Un livre : Faut-il brûler la Suisse ?

Carrefour de l'Europe, des cultures, de la paix et de l'histoire, la Suisse reste un pays mal connu, un monde apparamment isolé et hermétique, et, comme le notait Denis de Rougemont, à contre-courant de ce qui se passe ailleurs. Terre des organisations internationales, recordman mondial des Prix Nobel eu égard à sa population, on passe volontiers la Suisse sous silence lorsqu'un de ses chercheurs fait une découverte capitale en matière de santé ou quand un de ses ingénieurs rénove quelque technologie. Par contre, nous avons droit à des colonnes entières si les citoyens d'Appenzel décident de ne pas accorder le droit de vote à leurs compagnes ou si tel film tendancieux nous charge joyeusement de maux largement partagés ailleurs. On parle volontiers des banques suisses, peu de notre démocratie. Là où cela se passe bien, il ne se passe rien, croyent les médias. Mais où cela se gâte, c'est lorsque la Suisse, petit pays pauvre de ressources naturelles, disparate et, à première vue, sans génie, prend la tête de la compétition économique et, à l'indice du revenu national par habitant, se range au niveau des USA, de la Suède et des émirats pétroliers. C'est une provocation et une injustice ! Comment se peut-il que des individus congénitalement lents soient les champions de la productivité à l'égal des Japonais ? A croire que le travail, l'ordre, la paix sociale, l'absence d'ambition, de dégoût des mœurs politiques pittoresques et autres trivialités intelectuelles, cela paye, sinon pour chacun pris individuellement, du moins pour la collectivité de tous, émigrés y compris. Il est certain qu'un pays où tous les partis importants gouvernent ensemble n'est pas un exemple pour les doctrinaires intégristes et qu'il nous vaut leur mépris. Peut-être aussi leur jalousie, car la Suisse dérange. D'où les prouesses faciles de certains de nos compatriotes, agités intellectuels, laissés pour compte de mai 68 ou séparatistes attardés. Cette image caricaturale de la Suisse, autrefois l'idéal des penseurs et esprits généreux, devenue « un repaire de receleurs, une citadelle de l'impérialisme, un coffre-fort rempli d'argent sale, à brûler d'urgence », Edgar Fasel la démonte et la contredit avec talent dans un ouvrage récemment paru chez Julliard et précisemment intitulé « Faut-il brûler la Suisse ? ». Spécialiste de la communication, secrétaire particulier d'un Conseiller fédéral, responsable de l'information auprès d'une de nos grandes multinationales, Edgar Fasel manie l'observation critique avec la précision de pensée d'un autre André Siegfried et l'élégance du discours d'un nouveau Raymond Aron. Il analyse notre système, celui de la démocratie industrielle, avec autant d'humour que de profondeur et réfute avec éclat les jugements simplistes ci-dessus évoqués. Cependant, Edgar Fasel ne nous cache pas que l'affaire est grave, car la propagande qui a opéré ce retournement d'opinion vis-à-vis de notre pays veut atteindre, à travers la Suisse, les valeurs et les méthodes qui sont à l'origine de la réussite du monde libéral. Si la Suisse basculait dans les aventures romantiques que vantent certains charlatans du bonheur, qu'en serait-il du reste de l'Europe ? Une leçon importante et à tirer de ces pages : la Suisse ne sait pas toujours se faire connaître. A nous, Suisses de l'étranger, sans doute plus sensibles que nos compatriotes de l'intérieur à certaines distortions de notre image, de veiller au grain. A lire, vraiment.

(170 p., 60 FF).

P. J.